



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

ARC-EN-CIEL ENVIRONNEMENT

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

INTRODUCTION

L'association AEC-Environnement poursuit son action de protection de l'environnement, du patrimoine naturel, culturel et de l'amélioration du cadre de vie sur le territoire du Beausset et de Sud Ste Baume. Le Conseil d'Administration, composé de 9 membres dont 3 coprésidents anime la vie de l'association de manière ouverte sur les questions concernant l'objet social, à l'écoute des préoccupations des habitants sur les domaines d'intervention choisis, en concertation avec les associations analogues sur le territoire.

Les adhérents de l'association participent aux actions de manière bénévole et AEC ne demande aucune subvention des pouvoirs publics pour garantir son indépendance. Ses ressources ne proviennent donc que des cotisations de ses adhérents.

MAINTIEN ET PROTECTION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET DE LA BIODIVERSITE

- AEC salue l'installation d'un nouvel agriculteur biologique à Ste Anne d'Evenos : son exploitation (Le Potager de Gaia) fourni en fruits et légumes plus de 50 familles regroupées en AMAP. La première saison de production est concluante malgré les aléas de la remise en culture d'une exploitation en jachère depuis de nombreuses années.
- AEC souhaite bonne continuation à l'AMAP du Beausset, fondée et soutenue pendant 10 ans par AEC, qui poursuit son développement de manière indépendante dans le réseau des AMAP de Provence.
- Par ailleurs, malgré les demandes répétées d'AEC par courrier et au cours des différents rendez-vous avec la municipalité, la part du « bio » dans les menus des cantines est toujours aussi insignifiante et se résume souvent à 1 yaourt bio par semaine ! Pourtant avec l'entrée d'un fournisseur agréé (AgribioVar) dans la centrale d'achat (SIVAD), rien ne s'oppose en termes de marché publique à l'achat de produits

bio pour l'alimentation saine de nos enfants. Pourquoi pas d'avancée sur ce sujet ?
Les réponses fournies manquent de clarté et de cohérence.

PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE LA STE BAUME (PNRSB)

AEC soutien très fortement la création du PNR qui représente un outil important de protection de la biodiversité du territoire et d'un développement économique respectueux des richesses naturelles ainsi qu'un levier pour empêcher ou contenir les nuisances et les pressions sur l'environnement complexe, fragile et menacé de la Ste Baume (LGV, carrières, projets routiers, urbanisation, aéroport, circuit de vitesse, etc..).

- AEC a participé au cours de l'année à la rédaction de la Charte du PNRSB par l'aide de ses membres délégués au Conseil de Développement
- AEC a participé à la fête du PNRSB en octobre 2016 à Gémenos avec la tenue d'un stand de l'association
- AEC s'est mobilisé pour soutenir le futur PNR lors de l'enquête publique du projet de Charte par un courrier et une rencontre avec le commissaire enquêteur en décembre 2016 au Plan du Castellet

NUISANCES SONORES ET GAZS A EFFET DE SERRE (GES)

Cette année, AEC s'est mobilisé une fois de plus contre l'augmentation des nuisances sonore, le rejet inutile de GES dans l'année qui suit la COP21 et la signature de l'accord de Paris.

- Depuis des mois, le trafic aérien de l'aéroport du Castellet ne cesse d'augmenter suite au rachat de l'installation par VINCI Aéroports et à sa transformation en aéroport international pour les avions d'affaire (y compris les « petits » gros porteurs A320 et Boeing 737). En avril, un nouveau Plan d'Exposition au Bruit (PEB) a été soumis à enquête publique pour valider l'augmentation du trafic de 10 000 mouvements par an à près de 50 000 ! AEC s'est fortement mobilisé auprès du commissaire enquêteur pour dire son opposition à ce projet et faire remarquer que ce PEB prend le problème à l'envers : limiter les possibilités de constructions dans la zone la plus impactée par les nuisances sonores ne protège en rien les résidents du territoire de l'augmentation du bruit et des émissions de divers polluants et GES.
- Heureusement, en fin d'année, le gouvernement a exclu l'aéroport du Castellet des Points de Passage Frontaliers (PPF) pour des raisons évidentes de sécurité dans le contexte actuel d'état d'urgence. Les avions en provenance directe de pays hors espace Schengen (par ex. Royaume et Russie, gros « clients » du Castellet) ne pourront plus atterrir : une diminution de fait du trafic, salutaire pour notre santé ! Nous avons envoyé des courriers à ce propos aux ministères de l'environnement, des finances, de l'intérieur, à la préfecture du Var, ainsi que des articles dans la presse régionale (une parution dans La Provence)

- Pour le circuit de vitesse, le problème est le même : la direction du circuit ne respecte pas les jours et les plages horaires fixés par l'arrêté d'homologation et aucune limite de bruit n'est fixée pour cette installation (seul un nombre max de véhicules autorisés à circuler en même temps), contrairement à d'autres circuits en France et en Europe, d'autant que le retour du grand prix de F1 (les engins les plus bruyants au monde) est prévu en 2018... Là encore, AEC se mobilise depuis des années et a saisi en 2016 les services du préfet pour non-respect de la tranquillité des riverains. La réponse lénifiante du Préfet est encourageante : AEC sera associé aux réunions de concertations.

LGV LN-PACA

AEC est associé au collectif Stop-LGV qui lutte contre ce projet depuis plusieurs années. Cette année, le projet a pris une nouvelle dimension avec l'organisation de réunions de concertations par l'opérateur, qui ressemblent plus à des réunions d'informations « descendantes », auxquelles AEC a participé sans pouvoir se faire « entendre ». Les arguments en faveur du projet sont toujours peu convaincants (saturation de la ligne existante, gains de temps attendus, bénéfiques pour la population locale) et peu chiffrés, le coût est de plus en plus exorbitant et l'impact pour l'environnement et la population non pris en compte. AEC maintient donc sa position d'opposition ferme au projet.

AMENAGEMENTS ROUTIERS

- La municipalité, en accord avec la Communauté d'Agglomération prévoit un aménagement routier, parallèle à la DN8 entre Ste Anne d'Evenos, par l'élargissement des petites routes existantes, très fréquentées par les joggeurs, les cyclistes et les promeneurs. AEC a demandé avec insistance l'utilité et le coût d'un tel projet, sans réponse claires des décideurs, si ce n'est le financement d'études préalables. Depuis le dévoilement du projet l'année dernière et nos demandes d'informations, plus rien de filtre sur ce projet : en attendant, toujours pas de projet de pistes cyclables au Beausset où il n'y en déjà ... pas.

DECHETS ET POLLUTIONS DIVERSES

- AEC est, depuis des années, sensible aux nuisances amenées par le séjour sauvage des « gens du voyage ». En 2016, cette situation est devenue critique par le stationnement pour de longs séjours sur des terrains non aménagés de dizaines de caravanes. Les nuisances apportées par l'accumulation des déchets en tous genres à même le sol, le rejet d'eaux usées et de matières fécales hors de toute installation adaptées a incité AEC à interpeller la municipalité par courrier à plusieurs reprises. Au cours d'un entretien avec la directrice de cabinet du Maire, nous avons appris que la seule démarche de la mairie avait été d'envoyer un courrier recommandé au propriétaire du terrain en question pour lui demander de nettoyer. Si la situation

perdure et se renouvelle, presque certaine en l'absence de projet d'aire d'accueil aménagée sur le territoire (alors que la loi obligeant les collectivités à s'exécuter date de 2000), AEC est déterminé à saisir les services d'environnement et de santé de la préfecture du Var.

- AEC observe également et signale aux autorités la multiplication des décharges de déchets de matériaux de construction et de terre exogène sur des terrains privés. Jouant sur le flou de la réglementation sur ces déchets dits « inertes », certains opérateurs profitent d'une demande croissante pour l'évacuation de ces déchets (pas de recyclage) pour réaliser des dépôts dont la nature exacte et les impacts sont mal connus, à la limite de la légalité. Là encore, il appartient à la police de l'environnement d'enquêter sur la base des signalements.
- Compteurs Linky : ERDF a prévu au niveau national le remplacement de tous les compteurs EDF pour des nouveaux compteurs permettant de transmettre des informations au gestionnaires technique du réseau EDF en temps réel et de permettre aux usagers de profiter d'informations sur leur consommation personnelle et d'optimiser celle-ci. Néanmoins les projets similaires installés dans d'autre pays dont l'Allemagne ont été abandonné faute de résultat concluant. L'utilisation de courant porteur et de GSM pour les concentrateurs sont des sources de rayonnement électromagnétique qui s'ajoute à une pollution électromagnétique déjà dangereuse.

Nous laissons à chacun le soin d'interroger ERDF sur l'intérêt réel de ce changement pour les particuliers et sur le coût pour la collectivité, donc selon les réponses de décider de refuser le changement de son compteur électrique et d'en subir les conséquences éventuelles possibles.

La démarche d'AEC Environnement est d'alerter les autorités, comptant sur l'importance de la résistance d'un maximum de citoyen à la pose de ces compteurs, et d'informer les gens sur le pour et contre de ce projet et de son évolution.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

AEC est associé avec le collectif « *SPANC SSB le juste prix* » qui regroupe plusieurs associations du territoire. Il faut rappeler qu'AEC est d'accord avec l'existence d'un contrôle (depuis 2012) sur les installations d'assainissement non collectif, pour protéger les sols et les nappes phréatiques de risques de pollution. AEC trouve également normal que ce service soit payant pour les usagers (comme l'assainissement collectif) à condition que ce service soit efficace pour la protection des milieux, assorti d'un conseil personnalisé et fourni à un prix équivalent à celui du prix moyen observé dans le Var. Hors pour la CA SSB, ce service est délégué à une société privée et facturé 5 à 6 fois plus cher qu'ailleurs dans le département.

Cependant, malgré plusieurs courriers, pétition, article de presse, saisie du médiateur de l'eau, du défenseur des droits, de la chambre régionale des comptes, les explications et la transparence sur cette inégalité de traitement n'ont pu être obtenues. Doit-on supposer une

collusion d'intérêts entre les élus, décideurs de cette délégation de service public et de gros intérêts privés ? Une réunion d'information par le collectif à ce sujet est prévue le 8 février 2017 au Beausset.

MANIFESTATIONS, EVENEMENTS, ACTIONS DE SENSIBILISATION

- AEC a organisé la projection du film *DEMAIN*, en mars 2016 avec une audience très nombreuse (plus de 200 personnes). Ce film a eu depuis un grand succès en France et dans le monde et montre que des solutions à la crise écologique et énergétique existent et qu'elles peuvent être transposées à l'échelle d'une petite ville...
D'autres projections de films sur le même thème sont prévues en 2017.
- AEC a organisé en novembre 2016 la présentation de la conférence de Rémy Viallet et Hugo Monta sur leur Tour du Monde vectorisé par la question : *Que signifie réussir à travers les différentes cultures ?* Du sens et une belle aventure de ces deux jeunes hommes à travers une ouverture sur les Autres, salutaire en ces temps de repli étriqué.
- AEC a mené en avril une action de sensibilisation auprès du public des 2 supermarchés du Beausset concernant la lutte contre le suremballage et l'augmentation anormale des déchets associés. Nous avons pu montrer aux personnes présentes qu'elles ont le choix entre les produits achetés sans ou peu d'emballages et ceux sur-emballés de carton et surtout de plastique. Cette action relaie une campagne de l'ADEME sur le sujet à qui nous avons emprunté le matériel de communication.